

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n° DC2023-08**

Date de la convocation : 24/02/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 14

Le 1er mars deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJI Léopold , 008 CARRE Joël , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 029 SIGNORET Francis , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Héléne , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 056 CHOAY Corinne , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 HANNEQUIN Laurent , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal (depuis 20:04:18) , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 026 LOBIDEL Alain (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 031 LALLEMENT Séverine (à 034 CANNAUX Francis) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 054 VALET Bruno (à 037 LEFORT Sylvie) , 063 AUROUX Emmanuel (à 060 MANCEAUX Christophe) , 067 ROUSSY Elise (à 062 PIEROT Chantal) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 110 DION Valentine) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis) ,

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT DE LA CONVENTION
D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ACTIVITE DE
COLLECTE DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX**

Vu les articles L2122-1 à 2122-4 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » ;

Vu la délibération DB2022_68 relative au marché de collecte et de transport de déchets prélevés en déchetterie ;

Considérant la valeur marchande sur le secteur des matières premières secondaires des métaux ferreux et non ferreux ;

Considérant la nécessiter de passer une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'activité de collecte des métaux ferreux et non ferreux sur les déchetteries du territoire ;

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la passation de cette convention, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 20/01/2023 sur le profil acheteur.

.../...

Délibération n°DC2023/08 – Page 2/2

La date limite de remise des offres était fixée au 17/02/2023 à 12h00.

- La procédure de consultation retenue est la procédure établie en application des dispositions des articles L 2122-1 à 2122-4 du CG3P avec une phase de négociation

Le Conseil Communautaire est informé qu'un pli a été réceptionné par voie dématérialisée sur www.xmarches.fr. Aucun pli n'a été reçu hors délai et aucune excuse n'a été réceptionnée.

L'ouverture des plis et l'enregistrement des offres ont eu lieu le 17/02/2023.

Il est rappelé que les critères d'analyse des offres, prévus au règlement de consultation sont les suivants :

- PRIX : 50 %
- MATERIELS : 10 %
- ORGANISATION : 20 %
- ENVIRONNEMENT : 10 %
- SECURITE : 10 %

Les offres sont classées après addition des notes.

L'analyse des offres est exposée au Conseil Communautaire.

SOUSSIONNAIRES	NOTE FINANCIERE 50 %	NOTE TECHNIQUE 50 %	NOTE GLOBALE SUR 100	CLASSEMENT DES OFFRES
SAS FERRARI Chemin de la Comtesse 08300 RETHEL	50	31	81	1

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 88 voix POUR, 1 voix CONTRE (113 GODART Olivier) et 1 ABSTENTION (039 LAMBLOT Laurent) :

- APPROUVE la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'activité de collecte des métaux ferreux et non ferreux présentée, avec la société FERRARI SAS de Rethel (08300) pour un montant de redevance annuelle estimé à 38 000 € HT.
- CHARGE le Président de prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la convention,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Benoît SINGLET